



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

capacités d'accueil

Question écrite n° 4584

Texte de la question

M. Jacques Krabal attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation dans laquelle se trouve l'école publique de la commune de Vieils-Maisons. Les faits sont les suivants : l'école accueille 211 élèves répartis entre 8 classes différentes. Sur ces 8 classes, 6 sont à double niveau et l'une d'elle est à triple niveau. La moyenne d'élèves par classe est de 26,3. De plus, ces chiffres risquent encore de s'alourdir avec l'arrivée en cours d'année de nouveaux élèves. Enfin il faut ajouter que le poste de RASED a été supprimé sur le secteur et que 3 dossiers de MDHP ont été déposés. Comme il l'a rappelé lors de la séance des questions au Gouvernement du mardi 11 septembre 2012 à l'Assemblée nationale, l'éducation a été la cible d'attaques en règles durant les cinq dernières années. Son ministère s'est donc attelé à la tâche dès le début à la restauration de l'école de la République. S'il a pu prendre en compte des situations difficiles sur le territoire comme à Marigny-en-Orxois, à Fère-en-Tardenois ou bien encore à Château-Thierry, il l'interroge sur la possibilité de créer une classe supplémentaire.

Texte de la réponse

Le Gouvernement précédent a, au cours des cinq dernières années, supprimé plus de 77 000 postes dans l'éducation nationale, dont 14 000 suppressions avaient été programmées pour cette rentrée. L'école française s'en trouve dans une situation particulièrement dégradée. Le Président de la République a souhaité faire de la jeunesse la grande priorité de son quinquennat. Il s'est engagé à refonder le système scolaire français et à recréer sur cinq ans 60 000 postes d'enseignants et de personnels éducatifs, médico-sociaux, administratifs et techniques qui sont indispensables à la bonne marche des établissements scolaires. Chacun connaît les difficultés auxquelles ont dû faire face les professeurs, les parents et les élèves à l'occasion de cette rentrée. Aussi, au regard de l'urgence, le Gouvernement a-t-il décidé de faire tout son possible et d'attribuer dans des délais très courts des moyens nouveaux. 1 000 professeurs des écoles ont été recrutés parmi le vivier des candidats admissibles aux concours de l'enseignement, garantissant ainsi la valeur professionnelle de ces enseignants. Les postes nouveaux ont été répartis dans les académies par les rectorats, dans le souci de l'intérêt général, selon une méthode transparente et juste reposant sur des critères objectifs : le niveau d'encadrement et la variation attendue des effectifs d'élèves, la difficulté sociale et scolaire et, enfin, la ruralité. S'agissant de la situation de l'école publique de Viels-Maisons, il convient de rappeler que cet établissement qui scolarise les enfants des communes de La Celle-sous-Montmirail, L'Epine-aux-Bois, Fontenelle-en-Brie, Marchais-en-Brie, Rozoy-Belleville, Vendières et Viels-Maisons, connaît une croissance régulière de ses effectifs depuis 2007. C'est ainsi qu'une huitième classe a été ouverte en 2009. Cependant, le nombre moyen d'élèves par classe ne place pas cette école en situation prioritaire à cette rentrée au regard des trois ouvertures de classes qu'il a fallu opérer dans le département après le constat rapide de rentrée. L'évolution des effectifs en cours d'année fait néanmoins l'objet d'un suivi attentif de la part des autorités académiques. S'agissant de la fermeture du poste vacant de RASED affecté sur le secteur, elle a été décidée dans le cadre d'un redéploiement de ces postes qui vise à mieux organiser la réponse aux difficultés pédagogiques lourdes des élèves ; cette fermeture n'a pas d'influence sur le nombre moyen d'élèves par classe. De même, la scolarisation des élèves en

situation de handicap s'accompagne de mesures compensatoires conformément aux dispositions de la loi du 11 février 2005. Les trois dossiers instruits actuellement par la MDPH n'ont pas d'incidence sur le taux d'encadrement.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Krabal](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4584

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 septembre 2012](#), page 5089

Réponse publiée au JO le : [20 novembre 2012](#), page 6765